



République française – Département de Loir et Cher

ELECTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE CHER-CONTROIS

Extrait du procès-verbal des opérations auxquelles il a été procédé le 14 novembre 2022
pour la nomination du 11^{ème} Vice-président(e)

Le Conseil Communautaire de la Communauté Val de Cher-Controis s'est réuni le 14 novembre 2022 à la salle des fêtes de Contres, le Controis-en-Sologne, pour procéder à l'élection du 11^{ème} Vice-président.

Les opérations ont donné les résultats suivants :

<u>Election du 11^{ème} Vice-président(e)</u>	
1^{er} tour de scrutin Votants : 50 Suffrages exprimés : 48 Majorité absolue : 25	
<u>Candidats</u>	<u>Nombre de voix obtenues</u>
CARNAT Eric	18
POMA Alain	30
Monsieur POMA Alain a été proclamé 11^{ème} Vice-président au 1^{er} tour de scrutin	

Cette affiche doit être apposée à la porte de la communauté dans les vingt-quatre heures de l'élection. (Art. L. 2122.12 du Code général des Collectivités territoriales)

Le Président,

Jean-Luc BRAULT



15/11/2022 09:24